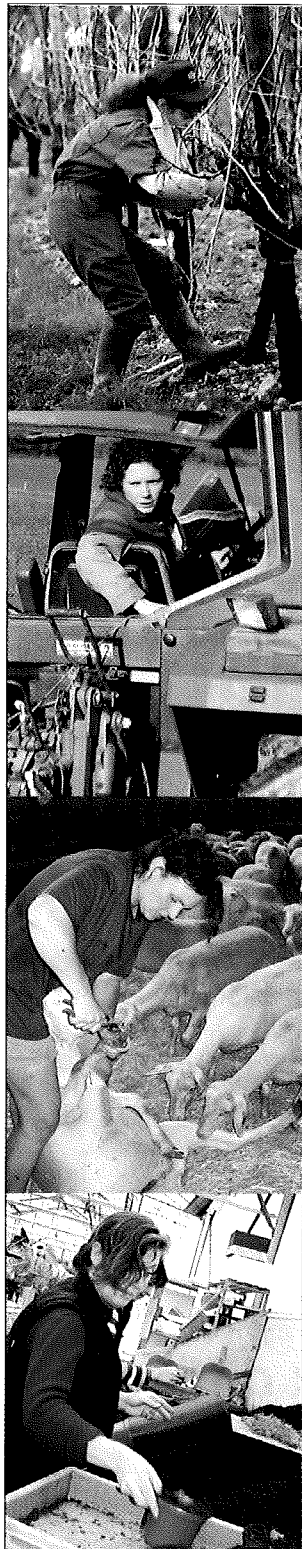


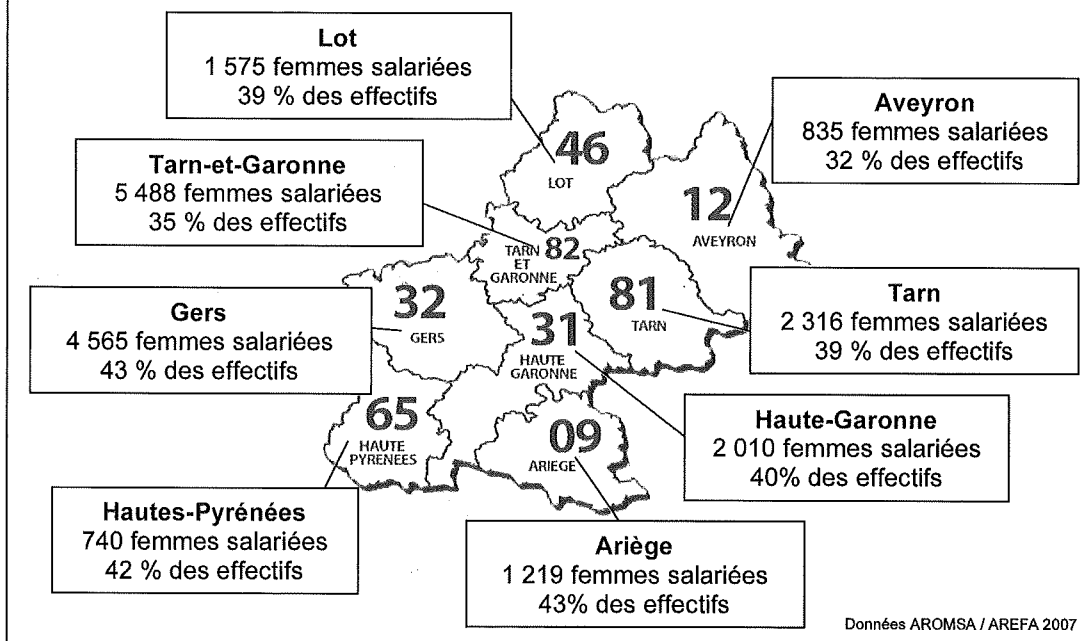
# Femmes salariées agricoles en Midi-Pyrénées

## Où sont-elles et combien sont-elles?



**20 000 femmes salariées  
dans les exploitations agricoles en Midi-Pyrénées**

**40% d'effectifs féminins**

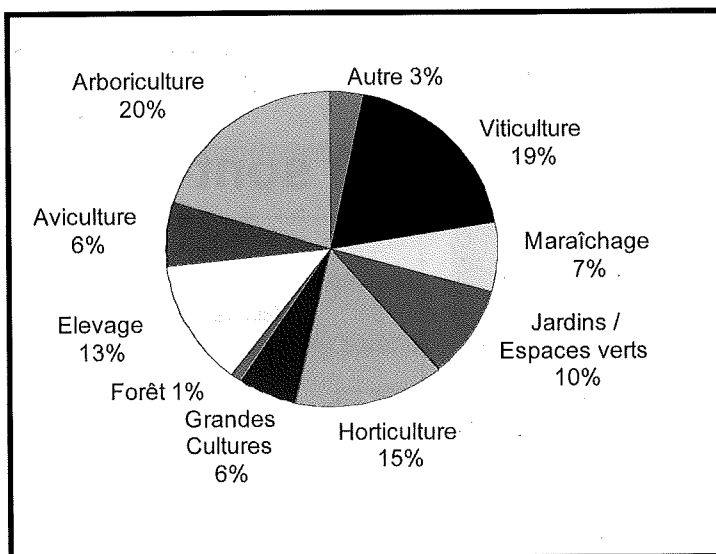


- ◆ **Accès à de nouveaux métiers et de nouvelles filières**
- ◆ **Des situations plus précaires que celles des hommes**
- ◆ **Des défis relevés et des solutions trouvées**
- ◆ **Bien formées et souvent passionnée par leurs métiers**
- ◆ **La conduite de tracteur souvent réservée aux hommes**

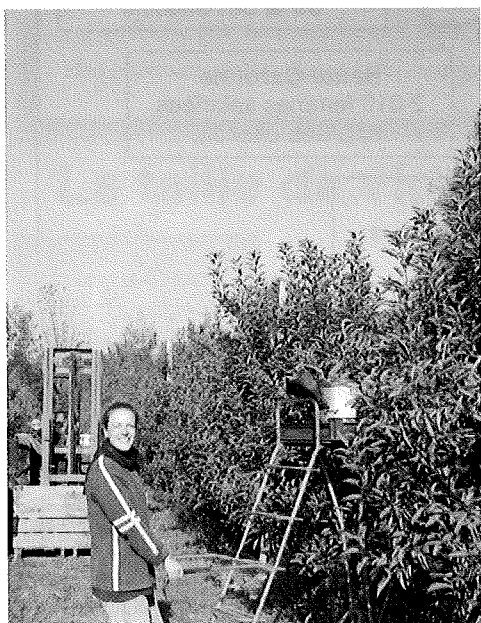
Pour plus de détails et d'informations, vous pouvez demander la synthèse complète de l'étude « Femme et salariée agricole : un défi » auprès de la F.R.ASAVPA  
05 61 75 68 59 ou [frasavpa.mp@free.fr](mailto:frasavpa.mp@free.fr)  
ou la télécharger prochainement sur le site [www.midipy-asavpa.fr](http://www.midipy-asavpa.fr)

# Des filières et métiers de plus en plus diversifiés

- **Arboriculture, viticulture, horticulture et jardins/espaces verts** sont les filières employant le plus de femmes sans doute car ces métiers nécessitent précision et minutie.
- Traditionnellement, les femmes sont très présentes en **transformation** : aviculture ou fromagerie. Les qualités nécessaires sont rigueur, respect des procédures et sens des responsabilités.
- Progressivement, les femmes se font leur place dans d'autres secteurs comme les productions **ovine, caprine et porcine** où il faut faire preuve de technicité et d'organisation mais aussi d'attention et de sens des responsabilités (notamment lors des soins aux animaux).
- Enfin, les femmes sont encore très peu représentées dans certaines filières comme **l'élevage bovin (lait et viande) et les grandes cultures**.



## Des freins avant de trouver une « bonne » situation



### Beaucoup de femmes en situation de précarité

54 % de femmes salariées sont en CDD contre 46% chez les hommes.

De plus, le nombre moyen d'heures travaillées chez les femmes est 14 % plus faible que chez les hommes.

### Travail à temps plein : une grande disparité selon les filières

En moyenne, 2/3 des femmes interrogées travaillent à temps plein. Les filières où l'on trouve le plus de femmes travaillant à temps plein sont : l'horticulture, les jardins/espaces verts et l'élevage. En revanche, en maraîchage, seules 31 % des femmes travaillent à temps plein.

### Des horaires inadaptés et subis

50% des femmes interrogées n'ont pas choisi leur temps de travail hebdomadaire. Ceci est vrai pour les femmes à temps plein et à temps partiel. Les horaires et astreintes sont des freins à l'emploi chez les femmes, tout comme la distance entre domicile et lieu de travail.

## Endurance et ingéniosité pour faire face aux difficultés

### Le travail en extérieur

Les femmes salariées ne se plaignent pas particulièrement des conditions météorologiques parfois difficiles. Elles s'équipent pour se protéger. Mais surtout, travailler en extérieur est une des raisons qui les ont attirées vers l'agriculture.

*« On subit les conditions climatiques mais on est bien content d'être dehors aussi. »*

### Les tâches physiques

Dans de nombreuses situations, les femmes savent adapter leur travail en s'organisant différemment. Elles sont néanmoins 80 % à rencontrer des difficultés physiques. Beaucoup s'inquiètent également de ne pas pouvoir faire ce travail toute leur carrière.

*« Je gère les aspects physiques en étant inventive. On me parle du manque de force physique et je dois expliquer que je sais trouver des moyens détournés. »*

# Orientation et formation : pas toujours maîtrisées

## Deux catégories : le choix de l'agriculture ou le hasard

- De plus en plus de jeunes femmes qui s'orientent vers des formations agricoles: ce choix est souvent le fruit d'une passion pour le vivant - végétal ou animal - et d'une envie de travail en extérieur.
- Le choix de l'agriculture ne se fait pas toujours quand on est jeune ; il a parfois besoin d'être mûri par d'autres expériences personnelles et professionnelles.
- Il n'est pas rare de rencontrer des femmes « arrivées là par hasard » et qui ne voudraient pas revenir en arrière.

*« Je suis arrivée là par hasard. Je n'avais pas d'emploi; j'ai trouvé ce travail de cueillette. C'était sur place et ça me convenait. »*

*« Ça a été un choix. J'ai voulu travailler à l'extérieur, en contact avec la nature et j'étais attirée par les animaux.. »*



## De mieux en mieux formées mais un manque d'expérience pratique

- Le niveau de formation est globalement élevé puisque près de 60% des personnes (ayant répondu à une enquête écrite de la F.R.ASAVPA) ont un niveau « lycée » ou supérieur (niveau IV).
- Le niveau de formation des salariées agricoles a **considérablement progressé chez les plus jeunes.**
- L'acquisition d'expérience professionnelle est parfois difficile alors qu'elle est une nécessité pour valoriser leur niveau de formation.

## Les dispositifs de formation continue sont très mal connus.

Les dispositifs et les droits qui existent sont très peu connus des hommes et des femmes salariés.

De plus, les salariées expriment par ailleurs de très nombreuses difficultés à se libérer pour partir en formation, ce à quoi les employeurs ne les encouragent pas souvent non plus.

Le fait de partir loin est souvent exprimé comme une difficulté majeure par les femmes salariées et particulièrement les mères de famille.

*« J'ai souhaité me former à la conduite. Il y a peu de formations sur ce thème et il faut s'éloigner. C'est dommage, parce que c'est vraiment un handicap ! »*



## Des freins à la recherche d'emploi

### Une première expérience difficile à trouver

- La recherche d'un premier emploi est parfois difficile même si personne n'évoque directement le fait d'être une femme comme un problème. Les femmes manquent souvent d'expérience pratique : ceci est capital dans un secteur où le bouche-à-oreille reste un moyen d'accès privilégié à l'emploi.
- Des réticences concernant la force physique et la conduite de matériel sont également invoquées.
- Certaines femmes reconnaissent avoir profité d'une **pénurie de main d'œuvre** pour accéder à un emploi et avoir l'opportunité de faire leurs preuves.

### Des freins spécifiques aux femmes

Les **contraintes familiales** peuvent être des obstacles à l'accès à l'emploi : distance entre le domicile et le lieu de travail, amplitudes horaires, astreintes. Les mères de famille qui travaillent sont nombreuses à évoquer une « 2ème journée » à partir de 18 h et l'importance d'une très bonne organisation dans le foyer.

La peur d'embaucher une femme à cause de la possibilité d'une maternité est aussi à demi-mots évoquée.

## Deux pistes de travail :



### Peu de femmes utilisent le tracteur ou le matériel agricole.

Deux tiers des femmes ne conduisent jamais de matériel agricole.

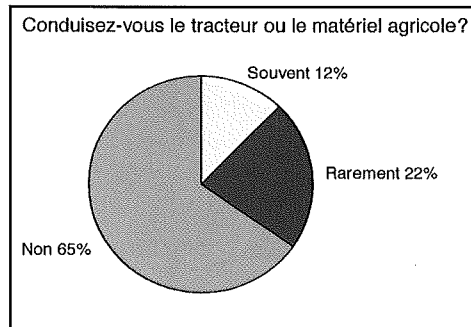
Les raisons :

- **Un refus de l'employeur.**
- **Un manque de formation** : seules 25 % des femmes sont formées à la conduite de tracteur.
- **Une appréhension** de la part des femmes salariées.

### En conduisant, les femmes deviennent autonomes et polyvalentes.

La conduite de tracteur est un outil indispensable pour un salarié, homme ou femme. Il permet de diminuer considérablement les aspects physiques du métier et d'être autonome dans le travail.

*« Je ne sais pas conduire un tracteur. Je n'ai jamais été formée et on ne m'en a jamais donné l'occasion lors de mes stages. Si quelqu'un voulait bien me montrer, j'y arriverai. »*



*« J'utilise le tracteur seulement pour des travaux ponctuels : décharger de l'aliment, transporter des sacs, des animaux morts. Il m'a fallu demander pendant deux ans pour qu'il me le prête, ça n'a pas été évident. »*

## La taille de vigne, pas toujours confiée aux femmes



### Certains employeurs confient systématiquement la taille de vigne à des hommes.

Cette situation n'est pas répandue partout mais reste néanmoins problématique. L'information et l'accès à la formation à la taille de vigne doivent être renforcés pour débloquer la situation.

*« J'ai un employeur qui n'aime pas que je taille la vigne alors à cette période, je vais chez un autre qui me laisse faire. »*

JOURNÉE DE LA FEMME SALARIÉE AGRICOLE EN MIDI-PYRÉNÉES  
**JEUDI 15 OCTOBRE 2009**  
**LYCÉE AGRICOLE LA ROQUE - RODEZ (12)**

Si vous souhaitez recevoir plus d'information sur cette journée, contactez la F.R.ASAVPA  
05 61 75 41 49      frasavpa.mp@free.fr      www.midipy-asavpa.fr

Fédération Régionale des



de Midi-Pyrénées

F.R.ASAVPA Midi-Pyrénées

Avenue de l'Agrobiopôle - BP 82256 Auzeville

31322 Castanet Tolosan Cedex

Tél : 05 61 75 41 49 - Fax : 05 61 75 41 40

